

**Communiqué de presse**  
**11/10/2015**

## **Ce tax shift touche de nouveau la seule industrie qui maintient de l'emploi dans notre pays**

**FEVIA demande davantage de concertation et un plan pour la santé plus ambitieux**

**Bruxelles, 11 octobre 2015** – Avec sa nouvelle taxe sur les boissons sucrées, le Gouvernement touche l'industrie alimentaire, justement le seul secteur industriel qui a pu maintenir l'emploi en Belgique au cours des 10 dernières années. Après la taxe sur les emballages, la taxe kilomètre, un système de consigne onéreux dans les cartons, ceci est une nouvelle pilule difficile à avaler pour un secteur qui continue à investir dans les emplois et l'innovation. Selon la FEVIA, la fédération de l'industrie alimentaire, cette taxe menace aussi notre compétitivité sans offrir une véritable solution. Une taxe qui vise un ingrédient et une catégorie de produit entraînera des achats transfrontaliers et des achats de substitution mais ne contribuera pas à une meilleure santé de la population. FEVIA plaide dès lors pour une plus grande concertation et pour une politique de santé plus ambitieuse où tous les acteurs concernés prennent leur responsabilité.

“Nous comprenons que le gouvernement veuille réaliser un tax shift et améliorer la santé, mais nous nous posons des sérieuses questions sur la manière dont il veut y arriver” déclare Chris Moris, directeur-général de FEVIA. “L'industrie alimentaire a investi l'année passée un montant record de 1,3 milliards d'euros dans notre pays et cette année encore de nombreuses entreprises belges alimentaires ont annoncé de nouveaux investissements créateurs d'emplois et des innovations. Nous espérons que le gouvernement va maintenant rapidement mettre en place une véritable et ambitieuse politique de la santé, comme la Ministre De Block l'a annoncé cette semaine. L'industrie alimentaire est prête à collaborer à de vraies solutions, mais demande plus de concertation et une vision à long terme.

\* \* \*

**Personne de contact :**

Nicholas Courant  
Communication manager  
Tel: +32 (0)2 432 32 53  
GSM: +32 (0)478 24 31 49  
E-mail: [nc@fevia.be](mailto:nc@fevia.be)